Région BRETAGNE

Faciliter l'accès des jeunes au logement

↘ La *Charte d'engagement pour les jeunes*

Le Conseil régional de Bretagne renforce son action en faveur des jeunes par l'adoption d'une ***Charte d'engagement pour les jeunes.*** Cette politique partenariale et transversale élaborée avec les jeunes s'articule autour de trois enjeux prioritaires :

- **améliorer les conditions de vie** des jeunes ;
- **créer les conditions de réussite** éducative pour tous et **faciliter l'insertion professionnelle ;**
- **encourager les facultés d'initiative, la citoyenneté et l'engagement des jeunes.**

↘ Projet de communication sur le logement solidaire réalisé par les membres du Conseil régional des jeunes lycéens et apprentis.

↘ Le logement au cœur de l'amélioration des conditions de vie des jeunes

Les jeunes peuvent rencontrer des difficultés particulières d'accès au logement (ressources financières faibles, précarité, forte mobilité…).

Afin de compléter et diversifier l'offre existante sur le territoire breton, la Région s'est fixée 3 priorités à travers la *Charte d'engagement pour la jeunesse :*

- **développer l'offre et en améliorer la qualité ;**
- **favoriser la mobilisation de l'offre existante ;**
- **favoriser la solvabilité des jeunes** pour faciliter leur accès au logement.